

IV – ANNEXES

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU CA 2016 SELON ARTICLE L.2313-1 DU CGCT

PRESENTATION DU CA 2016 SELON ARTICLE L.2313-1 DU CGCT

1 - Eléments de contexte

Après un exercice 2015 de gestion transitoire des nouvelles compétences métropolitaines, le CA 2016 a été élaboré dans un contexte de ressources contraintes qui a nécessité des efforts de gestion afin de garantir des services publics de qualité à une population qui s'accroît avec dynamisme :

1.1 - Un exercice qui a permis de finaliser les transferts des compétences

L'année 2016 est la première année de gestion en plein exercice des compétences transférées après l'année de transition 2015 au cours de laquelle les communes ont exercé les nouvelles compétences pour le compte de la Métropole.

C'est un changement majeur qui a modifié en profondeur le rôle de la métropole sur le territoire mais aussi sa structure et les volumes budgétaires.

Comme les années précédentes, le projet de territoire est décliné en 7 piliers d'excellence dont on trouve la traduction budgétaire dans les opérations réalisées en 2016 : santé, numérique, transports et mobilités, développement économique tourisme et industrie, agro-écologie et alimentation, culture-patrimoine et université, commerce et artisanat.

1.2 – Le soutien à l'investissement

Les dépenses réelles d'investissement hors dette s'établissent à 108 M€ (+2,7%) pour le budget principal et 146,9 M€ au total de l'ensemble des budgets.

1.2 – Des dépenses de fonctionnement contenues

Les dépenses de fonctionnement : 342,6 M€ pour le budget principal (+1,9%) et 432 M€ pour le budget consolidé (-1%)

La maîtrise des charges de fonctionnement témoigne d'un réel effort de la part de notre collectivité pour contenir ses charges

1.3 – La stabilité des taux d'imposition

Le bloc communal Ville de Montpellier / Montpellier Méditerranée Métropole stabilise la pression fiscale sur ce mandat.

1-3 – Une baisse des dotations de l'Etat

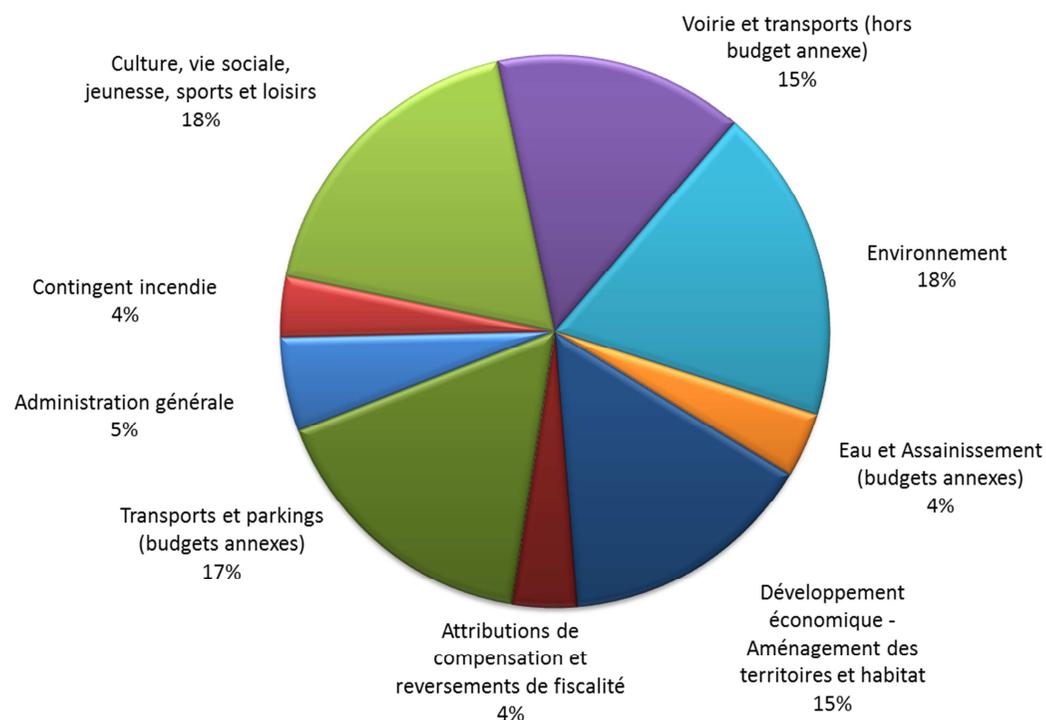
Même si le volume des dotations de l'Etat (Dotation Globale de Fonctionnement, compensations fiscales et Dotation Globale de Décentralisation) reste important (59,3 M€), il connaît une baisse conséquente (-16,2%) du fait de la ponction au titre du redressement des finances publiques.

2 - Priorités du budget

L'analyse consolidée des dépenses d'investissement et de fonctionnement met en exergue les principaux domaines d'intervention de la collectivité :

- L'environnement : **102,1 M€**
- La culture, le sport et la solidarité : **101,6 M€**
- Les transports urbains (budget annexe) : **91,6 M€**
- Le développement économique, aménagement des territoires et habitat : **83,1M€**
- La voirie : **81,3 M€**

Répartition des dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement consolidées 2016 par fonction (hors dette)



3 - Ressources et charges consolidées des sections de fonctionnement et d'investissement (à retraiter des flux croisés)

3.1 - Recettes réelles de fonctionnement consolidées :

Dotations	59,6 M€
Fiscalité directe	178,1 M€
Versement transport	84,5 M€
Taxe d'enlèv. des ordures ménagères	68 M€
Attributions de compensation	56 M€
Produit des services	35 M€
Autres recettes	62,1 M€
Total général	543,3 M€

3.2 – Dépenses réelles de fonctionnement consolidées :

Subventions hors transports	31,9 M€
Subventions TAM et SMTCH	70 M€
Fonctionnement courant	143,3 M€
Intérêts de la dette	26,4 M€
Personnel	88,8 M€
Charges exceptionnelles	24,4 M€
FNGIR et attributions de compensation	22,2 M€
Autres dépenses	4,9 M€
Total général	411,9 M€

3.3 – Recettes réelles d'investissement consolidées :

FCTVA	2,8 M€
Recours à l'emprunt	27,2 M€
Taxe d'aménagement	2,5 M€
Subventions d'équipement	31,8 M€
Autres	104,5 M€
<i>(dont 1068)</i>	<i>94.4 M€</i>
Total général	177,2 M€

3.4 – Dépenses réelles d'investissement consolidées :

Capital de la dette	55,5 M€
Dépenses d'équipement	113,6 M€
Subventions d'équipement versées	30,8 M€
Autres	2,4 M€
Total général	202,4 M€

4 - Montant du budget

Pour le budget principal :

Le montant du Compte Administratif 2016 s'élève à **576 M€** en recettes et **509 M€** en dépenses.

Ainsi, le résultat de clôture s'établit à **10 762 595.01 €**

Pour le budget consolidé :

Le montant du Compte Administratif 2016 s'élève à **818 M€** en recettes et **720 M€** en dépenses.

Ainsi, le résultat de clôture s'établit à **40 018 485.95 €**

5 - Crédits d'investissement pluriannuels

Les créations et variations d'Autorisations de Programme (AP) significatives sur 2016 sont retracées ci-après :

Numéro d'AP	Intitulé	Fonction	Montant de l'AP initiale	AP votée en 2016	AP annulée en 2016	AP totale	CP réalisés 2016
Budget principal							
CULACC01	ACCESSIBILITE CULTURE	903	2 929 000,00	4 420 718,00		7 349 718,00	867 104,39
CULALG01	MUSEE DE L'HISTOIRE DE FRANCE EN ALGERIE	903	19 360 000,00			19 360 000,00	689 678,54
CULALG02	RESTAURATION OEUVRES MHFA	903	156 000,00		129 463,20	26 536,80	
CULAQU01	EXTENSION 1 AQUARIUM MARE NOSTRUM	903	13 053 242,00			13 053 242,00	42 248,80
CULCRR01	CITE DE LA MUSIQUE ET DES ARTS (CRR)	903	37 562 000,00			37 562 000,00	315 618,04
CULFAB01	RESTAURATION OEUVRES MUSEE FABRE	903	845 415,00			845 415,00	230 500,00
CULMED01	MEDIATHEQUE CASTELNAU	903	3 882 000,00	1 338 000,00		5 220 000,00	373 829,02

CULMHP01	RESTAURATION OEUVRES MUSEE HENRI PRADES	903	107 012,00			107 012,00	2 160,00
CULOPE01	OPERA COMEDIE CAGE DE SCENE	903	18 291 470,00		21 279,06	18 270 190,94	
CULOPE02	OPERA COMEDIE TRAVEE MOLIERE	903	11 137 300,00			11 137 300,00	
DRIPRD01	PROJET R&D ECOCITE / VILLE INTELLIGENTE	906	4 953 000,00			4 953 000,00	72 261,90
DRISDN01	SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT NUMERIQUE	906	8 289 600,00			8 289 600,00	1 669 392,57
DUHCNM01	CONTOURNEMENT NIMES MONTPELLIER	905	99 075 000,00			99 075 000,00	16 637 892,14
FONAMU02	ETUDES ROUTE DE LA MER	906	1 268 394,02			1 268 394,02	
FONAMU03	OPERATIONS D'AMENAGEMENT A VOCATION ECO	906	20 358 000,00			20 358 000,00	658 811,09
FONAMU04	ROUTE DE LA MER	906	16 500 000,00			16 500 000,00	1 000 000,00
FONAMU05	ACQUISITIONS FONCIERES	905	18 855 000,00			18 855 000,00	1 343 589,27
MGBACC01	MOYENS GRX & BAT ACCESS EQUIPEMENTS	900	1 155 000,00			1 155 000,00	10 599,23
SPOACC01	SPORTS ACCESSIBILITE EQUIPEMENTS	903	2 900 000,00			2 900 000,00	722 772,72
SPOPAR01	PARC MULTIGLISSE GERARD BRUYERE	903	0,00	14 000 000,00		14 000 000,00	29 270,12
SPOPIS01	PISCINE LES NEREIDES	903	10 196 538,00			10 196 538,00	
SPOPIS02	PISCINE HERACLES	903	11 398 980,00			11 398 980,00	116 975,47
TRAGSR01	GARE SAINT ROCH	905	6 645 100,00			6 645 100,00	10 356,00
AMECEB16	AMENAGEMENT CADOULE ET BERANGE	905	0,00	688 767,00		688 767,00	460 246,40
AMELIT16	AMENAGEMENT LITTORAL	905	0,00	987 695,00		987 695,00	310 273,09
AMEMTP16	AMENAGEMENT MONTPELLIER	905	0,00	3 985 325,00		3 985 325,00	2 708 866,51
AMEPEG16	AMENAGEMENT PIEMONTS ET GARRIGUES	905	0,00	967 459,00		967 459,00	149 102,56
AMEPLO16	AMENAGEMENT PLAINE OUEST	905	0,00	696 647,00		696 647,00	133 599,03
AMEVDL16	AMENAGEMENT VALLE DU LEZ	905	0,00	1 098 514,00		1 098 514,00	565 947,38
NETMTP16	ENVIRONNEMENT MONTPELLIER	907	0,00	1 399 580,00		1 399 580,00	1 145 491,38
NETVDL16	ENVIRONNEMENT VALLEE DU LEZ	907	0,00	2 073,00		2 073,00	2 072,40
VOICEB16	VOIRIE CADOULE ET BERANGE	908	0,00	4 704 182,00		4 704 182,00	1 811 275,64
VOILIT16	VOIRIE LITTORAL	908	0,00	3 869 390,00		3 869 390,00	2 202 210,81
VOIMTP16	VOIRIE MONTPELLIER	908	0,00	19 848 983,00		19 848 983,00	15 406 752,78
VOIPEG16	VOIRIE PIEMONTS ET GARRIGUES	908	0,00	4 023 465,00		4 023 465,00	1 172 949,32
VOIPLO16	VOIRIE PLAINE OUEST	908	0,00	3 189 329,00		3 189 329,00	1 264 458,91
VOIVDL16	VOIRIE VALLE DU LEZ	908	0,00	3 793 302,00		3 793 302,00	2 271 036,49
Budget assainissement							
SDASTR03	STATION D'EPURATION : CONSTRUCTION SUSSARGUES-St GENIES DES MOURGUES + EXTENSION COURNONTERRAL		9 990 164,91			9 990 164,91	1 179 905,51
SDARES01	RESEAUX : INTERCEPTEUR EST SECTEUR AMONT + INTERCEPTEUR EST LA POMPIGNANE		20 841 949,75			20 841 949,75	2 435 673,75

Au 31/12/2016, le reste à financer de l'ensemble des AP votées s'établissait à 149 M€. Les CP mandatés en 2016 s'établissant quant à eux à 58 M€.

6 - Niveau de l'Épargne Brute et de l'Épargne Nette

Sur le budget principal, l'épargne brute s'élève à 77,5 M€ et l'épargne nette à 55,1 M€. Le remboursement du capital de la dette a augmenté du fait du remboursement anticipé d'un PPP à hauteur de 3.3M€ et des transferts de dettes des communes pour 1.7M€.

Épargne brute	77,5 M€
- Capital de la dette (y compris remboursements anticipés et transfert de dette)	- 22,4 M€
Soit une épargne nette de	55,1 M€

En consolidé, l'épargne brute s'élève à 131,4 M€ et l'épargne nette à 75,9 M€.

Épargne brute	131,4 M€
- Capital de la dette (y compris remboursements anticipés et transfert de dette)	- 55,5 M€
Soit une épargne nette de	75,9 M€

7 - Niveau d'endettement

Le recours global à l'emprunt a été limité à 37,5 M€ en 2016 (16,5 M€ pour le budget principal et 10,7 M€ pour le budget annexe transport), en baisse de 27% par rapport à 2015.

Compte tenu de l'intégration 29,3 M€ d'encours transféré au titre de la construction d'ouvrages et des compétences nouvelles, l'encours de dette est stabilisé à hauteur de 373,9 M€ pour le budget principal et 959,8 M€ au total des budgets consolidés.

A périmètre constant, la Métropole constate donc en 2016 un désendettement de près de 29 M€

Notre dette, répartie entre 14 prêteurs, est composée à 55% de taux fixes et à 45% de taux variables.

Le taux moyen de la dette de la Métropole est de 2,64%.

8 - Capacité de désendettement

La capacité de désendettement est maîtrisée. Elle s'établit en 2016 à 4,8 ans sur le budget principal et à 7,3 ans sur le budget consolidé.

9 - Niveau des taux d'imposition

En 2016, comme en 2014 et en 2015 nous avons **maintenu des taux d'imposition stables** pour notre bloc communal (Ville et intercommunalité).

En 2017, cette mesure, clé de voute de notre gestion financière, a été confirmée.

Nos taux d'imposition sont les suivants :

- Taux de la Taxe d'Habitation : 12,08 %
- Taux de la Taxe sur le Foncier Bâti : 0,167 %
- Taux de la Taxe sur le Foncier non Bâti : 5,69 %
- Taux de la Contribution Economique Territoriale : 36,58 %

10 - Principaux ratios du budget principal

Les principaux ratios de la Collectivité sont les suivants en 2016 :

Principaux ratios	Valeurs CA 2016
Dépenses réelles de fonctionnement / population	762.99 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	936 €
Dépenses d'équipement brut / population	236 €
Encours de dette / population	832.88 €
Dotation Globale de Fonctionnement / population	119.47 €
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement du capital de la dette / recettes réelles de fonctionnement	86.1%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25.2%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	89%
Taux d'épargne	18.45%
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	24.8%

11 - Effectifs de la Collectivité et dépenses de personnel

L'année 2016 a été celle du transfert du personnel venu des communes sur la compétence voirie/espace public. La masse salariale s'élève à 84,8 M€ pour le budget principal et connaît une hausse du fait de la prise en charge complète et directe pour la première année de la masse salariale du personnel transféré.

Le nombre d'agents sur emplois permanents de Montpellier Méditerranée Métropole a connu une augmentation soutenue pour atteindre 1872 agents au 31 décembre 2016.

Parmi ces agents, on comptait 1625 titulaires et stagiaires (87 %) et 247 agents non titulaires (13 %).

Cette année encore, la gestion des ressources humaines et la masse salariale se sont trouvées impactées par plusieurs mesures nationales, comme la revalorisation du point d'indice, en deux étapes, et par la mise en œuvre du protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations. Ces évolutions réglementaires ont fortement impacté la charge de travail des équipes.